

Bulletin mensuel de la Régionale ECOLO de Liège • N° 3 - Mai 2006
En Hors-Château, 48 - 4000 Liège • Tél. : 04 232 30 00 • ecolo.liege@ecolo.be

Oser Imaginer...



Editeur responsable

Marguerite Cloes
51, rue derrière le Temple - 4600 Visé
Bureau de dépôt légal Liège 1

Rédacteurs en chef

Eric Jadot & Marguerite Cloes

Rédaction

Marguerite Cloes
Muriel Gerkens
Eric Jadot
Bernard Wesphael

Mise en page

Pascal Vanhoren

Patience et longueur de temps ...

Ces quelques mots, plus que tous autres, résonnent en nous comme un dernier hommage.

Le 22 avril dernier, Benoît nous quittait. Collègue, ami, partenaire politique, fin lettré ... Benoît était tout cela à la fois et bien plus encore.

Homme de parole, il est toujours resté fidèle à ses engagements.

Venu à ECOLO parce qu'il croyait profondément à la nécessité de faire de la politique autrement, il a prouvé à tous que cela était possible et ce durant plus de vingt ans. Non par le combat et l'agressivité mais par le respect d'autrui et la connaissance approfondie des dossiers.

Homme d'engagement, jusqu'aux derniers jours, avec cette force tranquille qui le symbolisait, il a contribué à la rédaction de la plate-forme électorale pour le 8 octobre prochain au fédéral; participé au débat régional sur la communauté urbaine; préparé les polls provinciaux; fait voter par le Conseil communal liégeois une motion unanime contre l'enfermement des enfants à Vottem.

Homme de vaillance, son courage face à l'adversité ne pouvait que susciter le respect. La maladie ne l'a jamais arrêté. Son handicap, nous arrivions même à l'en oublier. Comment, en effet, concevoir qu'un homme qui mettait tant d'énergie et d'opiniâtreté à défendre l'écologie politique, la sauvegarde de l'environnement, la justice sociale, la démocratie participative mais aussi les plus faibles, les plus démunis, puisse lui aussi souffrir dans sa chair ? Sa force mentale était si grande qu'elle en arrivait à occulter sa fragilité physique.

Homme de lettres, il a publié au cours de cette dernière année deux ouvrages « Ne dites rien » et « Australie ». Un troisième ouvrage « Mer calme, vent d'ouest » est prêt à être mis sous presse.

Homme de fraternité, il symbolisait une épaule robuste sur qui s'appuyer. Ceux qui ont eu la chance de le côtoyer de plus près vous le diront, toujours Benoît a su trouver les mots justes pour apaiser le doute, la peine, la souffrance. Toujours il a su s'élever au dessus des turpitudes humaines pour ne garder de chacun que le meilleur.

Que dire aussi de son humour, de sa joie de vivre ... que de souvenirs en si peu de temps. Souvenirs d'une telle vivacité d'esprit, de tant de gentillesse, de si doux sourires ...

Adieu notre sage, en notre cœur pour toujours tu restera un modèle de courage.

*Marguerite Cloes, Eric Jadot,
Jean-Yves Lovens*





Locale de Bassenge

« Panneaux solaires – achats groupés »

La Locale de Bassenge, vous invite à la réunion informative qu'elle organise, sur « Panneaux solaires – achats groupés ».

Animée par le GRACH. Cette séance s'adresse non seulement aux bassengeois(es) mais aussi à toute personne intéressée et résidant dans l'une des communes avoisinantes (plus il y aura de clients, plus l'offre sera intéressante en termes de réductions)

Quand ?

Le mercredi 28 juin, à 20 heures.

Où ?

Dans les locaux de l'ASBL «Reflets», rue Saint-Pierre n°8 (à côté de la bibliothèque), dans le village de Glons (à 3 minutes de la sortie d'autoroute), commune de Bassenge.



Locale de Neupré

« Panneaux solaires »

La Locale de Neupré organise une soirée énergie «Panneaux solaires», **le 31 mai à la salle du Coude à Coude (Neuville-Domaine) à 19h30**, avec un installateur de panneaux solaires, un utilisateur (qui viendra parler de son expérience) et un échevin Ecolo de la commune de Villers-le-Bouillet qui parlera de ce qui est réalisé sur sa commune.

Bienvenue à tous.

REDEPLOIEMENT ECONOMIQUE

La région liégeoise n'est pas sortie de ses travers...

Lors du Comité de Direction de la SAB qui s'est tenu il y a une dizaine de jours, José Happart a demandé et obtenu que la SAB débourse 40 000 euros pour « la relance » du GIE (Groupement d'Intérêt Economique) Economie. Le lendemain, le Comité de direction de Meusinvest a été amené à suivre la même démarche. On peut imaginer que d'autres participants au GIE économique vont suivre.



Pour rappel, ce GIE créé par l' asbl Avenir du Pays de Liège en 2002 ne s'est à ce jour réuni qu'une seule fois, pour entériner son changement de président.

C'est ainsi que José Happart a remplacé Willy Demeyer démissionnaire début 2006, au moment où toutes les forces vives reconnaissent l'inutilité de cet outil appelé, comme d'autres, à disparaître compte tenu de la montée en puissance du GRE (Groupement de Redéploiement Economique).

Désormais, ce n'est plus de schizophrénie mais bien de contradictions systématiques dont il faut parler dans les positionnements économiques des ténors liégeois du PS.

Au niveau wallon, Monsieur Marcourt prêche la rationalisation des outils économiques.

Au niveau liégeois, Monsieur Daerden a défendu et obtenu que le Groupement de Redéploiement Economique soit choisi comme opérateur unique de la stratégie de redéploiement et du Plan Marshall....



Et aujourd'hui, Monsieur Happart, soutenu par les administrateurs de différents organes, relance financièrement le GIE économique avant même d'avoir un semblant de projet...

La relance du GIE Economique n'a manifestement aucun sens politique et pour Ecolo, après un coma aussi prolongé, c'est bien une euthanasie pure et simple qui se justifie pour cet organe. A moins évidemment que quelques mandats à distribuer et à rémunérer ne changent la donne au sein de certains partis...

Ecolo ne peut que dénoncer les nouvelles incohérences du PS liégeois.

Saupoudrer davantage des moyens financiers limités est politiquement inacceptable dans le contexte où se trouve actuellement la région liégeoise. Dès lors, Ecolo en appelle aux partis démocratiques, à leurs parlementaires et administrateurs dans les différents organes afin de ne pas adhérer à une stratégie rationnellement indéfendable (et manifestement clientéliste) qui met en danger la dynamique même du redéploiement économique liégeois.

Eric Jadot

Secrétaire Politique de la Régionale Ecolo de Liège

La sécurité au centre des débats

Le crime odieux dont a été victime un jeune gosse de 17 ans pour un motif aussi dérisoire que le vol d'un MP3 a eu brusquement pour effet de remettre immédiatement à l'agenda politique les problématiques de la jeunesse en général et de ce thème difficile qu'est la sécurité.

Car au-delà de ce crime crapuleux, cet événement nous amène à nous poser nombre d'interrogations sur notre modèle de société. Nous avons tous besoin de pouvoir vivre et nous déplacer en sécurité. Il s'agit d'un droit qui doit être respecté. Des mesures préventives sociales, culturelles et donc aussi policières ainsi que des réponses judiciaires adaptées doivent être développées.

Mais le motif de cet acte nous rappelle tel un boomerang la tendance actuelle de notre société à faire de la jeunesse non plus une partie de la population qu'il faut protéger, préserver mais bien une cible, un marché à conquérir. Cette instrumentalisation au seul service de la consommation et cette disqualification au seul rang de client potentiel ne sont pas sans entraîner quelques conséquences désastreuses. En effet, dans de telles conditions, comment s'étonner que nos enfants aient le sentiment que leur capacité à exister soit liée à leur capacité de posséder ?

Au demeurant, cela s'inscrit dans une dynamique plus large. En effet, les valeurs actuelles de notre société de consommation détruisent en grande partie les valeurs culturelles ainsi que la solidarité entre individus. Ce n'est point là un modèle de société durable. La logique de cette société, qui commence d'ailleurs à craquer de tous les côtés, est en effet devenue schizophrénique. Elle exige toujours plus de liberté individuelle et toujours plus de répression : toujours plus de liberté pour ceux qui peuvent consommer et toujours plus de répression pour les autres.

Le deuxième élément sur lequel peut porter notre interrogation n'est autre que la politique sécuritaire, la nécessité d'en changer ou de changer la politique tout court.

A l'heure actuelle, la politique sécuritaire se borne à compenser les effets d'un laxisme politique qui intervient en amont. En effet, nombre de formations politiques ont fini par abdiquer face aux dérives du capitalisme, finissant par accepter la gestion de celui-ci comme une fatalité sans autre alternative.

Ecolo, quant à lui, est très clair sur la problématique de la sécurité : l'argent public doit servir à créer des emplois et non des prisons. Ecolo considère qu'il est préférable de soutenir la création d'emplois durables chez nous et de mettre en œuvre des politiques qui créent ou recréent du lien social nous permettant ainsi de contribuer à créer des conditions d'un futur souhaitable. Ainsi, les marges de manœuvre des pouvoirs publics ne seraient pas réduites à une portion congrue, à savoir la seule judiciarisation du social.

Troisième élément à souligner, l'absence d'une attitude proactive du gouvernement fédéral. En effet, l'exécutif, comme à son habitude, ne réagit que contraint et forcé sous la pression combinée des médias et de la rue. De toute urgence, il ressort de ses cartons toute une série de propositions jadis reléguées aux calendes grecques. Alors qu'une présence de proximité intensifiée de policiers de quartier peut être une mesure de sécurité à recommander, la manière dont le gouvernement fédéral nous a sorti sa panoplie policière répond à un souci de paraître écouter les citoyens plutôt qu'à une réelle volonté de construire de la sécurité avec les citoyens.

Face à ces enjeux, Ecolo propose :

- de lutter contre les violences dans les espaces et les transports publics, notamment par l'élaboration d'un cahier des charges commun sur la sécurité et en élaborant ceux-ci avec l'ensemble des acteurs concernés;
- d'organiser une présence physique d'acteurs sociaux dans les lieux de vie collective fréquentés par les jeunes, les familles et les parents afin de travailler à la création et/ou au développement de liens sociaux ;
- de mettre en œuvre un programme ambitieux de soutien à un plan de pluriactivités (dont des services à la collectivité) pour les jeunes, qui leur permettent de ne pas avoir le seul chômage comme perspective d'avenir quand ils n'ont pas trouvé d'emploi ;
- d'organiser un débat de société très large autour de cette question centrale : « que veut-on comme société pour nos jeunes dans 20 ans ? ». Les partis et le gouvernement seraient invités à intégrer les recommandations du panel dans le programme gouvernemental ;
- d'utiliser cet outil remarquable au niveau local que sont les marches exploratoires avec les femmes et les jeunes filles. Elles permettent d'observer, d'évaluer et de proposer des mesures qui rassurent et qui sont adaptées aux quartiers et aux habitants de ces quartiers et ce, via un outil participatif.

Muriel Gerkens,
Eric Jadot & Marguerite Cloes



Oser attaquer l'insécurité à la racine!

La manifestation silencieuse du dimanche 23 avril a été un modèle de démarche citoyenne. Elle a invité chacun à la réflexion. On ne peut qu'associer dans un même éloge les parents de Joe et ses amis. Ils ont fait preuve d'un magnifique sens des responsabilités en refusant toute récupération partisane.

Invité à la retenue jusqu'après la manifestation en même temps qu'interpellé par celle-ci, le politique se devait d'ensuite comprendre et interpréter correctement le message délivré par 80 000 citoyens.

Dans une société où le monde politique est si décrié, c'était aussi un signal de confiance qui lui avait été délivré : « Nous posons le problème de l'insécurité, faites votre boulot ». C'est là que la politique au sens le plus noble du terme retrouve ses droits : il faut déterminer et mettre en œuvre des solutions à un problème donné.

Dans de telles circonstances, la multiplicité de réponses que le monde politique propose dans sa pluralité traduit forcément des conceptions différentes de l'Homme et donc de la société.

Au risque de choquer, j'avoue m'inquiéter du caractère « basique » de l'interpellation lancée par les manifestants au monde politique : « Nous voulons pouvoir marcher dans la rue en toute sécurité ». Il n'y a pas d'exigence plus légitime, mais elle nous renvoie aux origines de l'état de droit. Je m'interroge : « Qu'avons-nous donc fait, nous les politiques, pour qu'en 2006, nous soyons ainsi renvoyés à une demande qui remonte au dix-septième siècle ? Nous sommes nous trompés ? Avons-nous à ce point failli à notre mission ? ». On se rappellera en effet que la réponse de Hobbes à l'exigence légitime de sécurité fut l'omnipotence de l'autorité au travers d'un « pacte mutuel » par lequel les hommes échangent librement et volontairement leur liberté naturelle contre la paix et la sécurité.

La privation des libertés par le renforcement de l'autorité pour prix du droit légitime à la sécurité serait-elle donc l'aboutissement d'une société où le mot liberté est cité à tout propos et même hors de propos ? Si je me pose cette question, c'est aussi parce que je suis frappé par la nature fondamentalement sécuritaire des décisions prises par le Gouvernement fédéral. Et ce, même si elles sont présentées comme relevant de la prévention. Il en va de même pour les commentaires de mes collègues au lendemain de la manifestation : « La clef, c'est la police de proximité [...] : 5 000 policiers de plus dans la rue » ; « majorité pénale à seize ans » ; « sanctionner financièrement les parents négligents » ; etc.

Faut-il un policier à chaque coin de rue pour assurer la sécurité publique à laquelle chacun a légitimement droit ? Si tel était le cas, ne serait-ce pas l'aveu d'une terrible régression, d'un épouvantable échec collectif ?

Je ne veux nier ni la dimension éducative de la sanction ni l'intérêt des agents de quartier. De même, je n'entends pas taire le rôle ambigu de certains médias ou diminuer la responsabilité des parents. Je veux simplement dire qu'au-delà des symptômes, il faut attaquer le mal à la racine : peut-on en même temps, impunément et sans conséquences sociétales exiger de ces mêmes parents plus de « flexibilité » sur le marché du travail, généraliser le travail de nuit ou de week-end, imposer les horaires décalés ou segmentés ? Que reste-t-il pour la famille quand la vie professionnelle, soumise aux « lois » de l'économie, vous

« bouffe » à ce point ou qu'il faut multiplier les petits boulots pour survivre ?

L'incompréhension et la révolte que suscite la mort de Joe ne peuvent faire oublier que la violence est au cœur d'une société dont les seules valeurs qui comptent vraiment sont celles de la bourse et dont les maîtres mots sont rentabilité et compétitivité, deux concepts porteurs de violence puisqu'ils impliquent que seuls les plus forts et/ou les plus chanceux s'en sortent. La première des violences, c'est l'insécurisation générale et permanente que produit notre « modèle » de société qui s'est donné à Lisbonne l'ambition d'être la plus compétitive au monde.

Réduire les budgets de l'Éducation permanente, fermer des écoles de devoirs, supprimer les subventions aux associations d'intégration des immigrés, sous-financer chroniquement les services publics et sociaux, maintenir de facto la Communauté française dans l'indigence, tolérer que des entreprises délocalisent ou licencient pour maximiser leurs profits,... n'est-ce pas encourager l'exclusion ? N'est-ce pas donc ouvrir la porte aux solutions sécuritaires ? Accepter l'insécurité économique et sociale, n'est-ce pas faire le lit de l'insécurité publique et in fine légitimer la régression sociale et sociétale ? N'est-ce pas entrer dans le vingt et unième siècle en prenant le dix-neuvième pour modèle ?

Jaurès, Cardijn et tous les autres, réveillez-vous, ils sont devenus fous !

Bernard Wesphael



Le premier mai la régionale ECOLO de liège était plus que jamais présente.

Une première fois aux cotés de ses parlementaires
pour la conférence de presse qui a eu lieu à la Maison des Brasseurs à Jupille ce 28 avril 2006.

« Délocalisations : rendre son rôle au politique »

En cette veille du Premier mai, la Régionale ECOLO de Liège a souhaité revenir sur le dossier InBev et sur la problématique des délocalisations de manière plus générale.

Si ce lundi tous les discours politiques évoqueront naturellement les pistes de redéploiement porteuses d'emplois futurs pour le bassin liégeois, la bière risque toutefois d'avoir un goût plus amer que les autres années aux abords de la place Saint-paul ...

Pour ECOLO, l'acteur politique ne peut pas se contenter du rôle de spectateur impuissant face aux stratégies financières des grands groupes industriels établis dans notre région.

Après les dossiers ARCELOR et InBev (pour ne citer qu'eux), ECOLO refuse aujourd'hui de se résigner aux conséquences négatives des délocalisations sur le plan économique et aux drames sociaux générés par les pertes d'emplois directes ou indirectes.

Dans ce cadre, la Régionale de Liège a souhaité vous présenter les initiatives prises par nos parlementaires régionaux et fédéraux pour rendre au politique des leviers stratégiques dans ce type de dossiers.

InBev : rappel du contexte :

Né de l'union entre Interbrew et le brasseur brésilien Ambev, InBev a enregistré, l'année passée, un bénéfice proche du milliard d'euros ! De toute évidence, les actionnaires de ce groupe en veulent plus ! En effet, le groupe vient de prendre deux décisions que l'on peut qualifier d'anti-sociales et guidées par des motivations exclusivement économiques. InBev va, donc après la fermeture de deux de ses sites de production (Hoegarden et Belle-vue):

1° - délocaliser certains pans de son administration vers la République tchèque et la Hongrie ;

2° - Augmenter ses prix de vente à la distribution.

Non seulement près de 350 emplois directs sont menacés mais c'est aussi la survie de centaines d'indépendants exploitant un débit de boissons qui risquent de voir leur activité mise en péril.

Clairement, ce sont les conséquences du « tout à l'actionnaire ». Si l'on ne peut pas nier qu'un investisseur est en droit de demander une rétribution pour son apport financier dans la création ou prospérité d'une entreprise, il ne faut tout de même jamais oublier que cette prospérité (1 milliard d'euros de bénéfice, c'est bien de la prospérité) n'a été possible que grâce aux centaines d'hommes et de femmes qui, quotidiennement, travaillent dans l'intérêt de l'entreprise ! Nous sommes au cœur du problème, au centre de l'éthique que l'on est en droit d'exiger d'une entreprise qui a basé son succès sur une région entière !

Comment peut-on justifier, au nom du profit immédiat, que, après des années de bons et loyaux services, des centaines

de travailleurs s'entendent dire que l'entreprise n'a plus besoin d'eux, de leurs bras, de leur cœur ? Que l'entreprise leur en préfère d'autres, vivant dans d'autres parties du monde et qui, surtout, sont « intéressantes » pour l'entreprise parce qu'elles accepteront, trop facilement peut-être, de procurer une main-d'œuvre moins chère, plus docile, moins exigeante pour quelques années. Que se passera-t-il lorsque le « citron » sera pressé ? Il y aura bien une autre région du monde où trouver de la main d'œuvre docile ... ce sera peut-être même la nôtre ! Le recul social sonne à notre porte ...

Conséquences sociales :

Combien parmi ceux et celles qui risquent de perdre leur emploi ou leur activité indépendant auront la chance de recommencer ailleurs ? Qu'advient-il de ceux qui resteront sur le carreau ? Pour rappel, le seuil de pauvreté en Belgique se situe à 773 € pour un isolé et à 1.623 € par mois pour un couple avec deux jeunes enfants.

L'allocation minimale d'un chômeur « chef de ménage » (au moins deux personnes dans le ménage) est de 895 € par mois.

Pas besoin de s'appesantir sur une évidence : qu'elle que soit la prime de départ, tôt ou tard, elle ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Comment en serait-il autrement si l'on ne retrouve pas rapidement un emploi pour se nourrir, se loger, préparer l'avenir des enfants, jouir des plaisirs de la vie, avoir des activités variées, ... N'oublions pas non plus que de nombreux ménages, surtout les plus jeunes, remboursent un emprunt hypothécaire.

L'entreprise a-t-elle un rôle social ?

Quoi qu'on en pense, si vous vous demandez si l'entreprise a un rôle social, la réponse est : OUI, elle a exclusivement un rôle social. L'entreprise, quelle qu'elle soit, transforme des biens, des énergies, de la force de travail en produits et en services. Comment une entreprise pourrait-elle nier son rôle social alors que tout l'oblige à « vivre » au cœur de la société.

Dans les discours, nombreux sont les groupes industriels qui accordent une place importante à leur mission sociale et s'affirment « citoyennes » parce qu'une part infime des bénéfices est utilisée sous forme de dons, de mécénat ou autres fond sociaux ! C'est toujours bien vu mais la préoccupation de l'entreprise à l'égard des inégalités sociales est dérisoire.

Nombre d'entreprises aujourd'hui ont dévié de leur rôle social pour le bénéfice de gens en particuliers : propriétaires, actionnaires, directions.

Quand on connaît les capacités de production et de distribution de nos sociétés, quand on pense au nombre de personnes qui meurent de faim ou qui souffrent de maladie, aux écarts entre les riches et les pauvres, alors

on réalise à quel point cette déviation, cette perversion du rôle principal de l'entreprise est importante.

Nous sommes, face à InBev, confronté précisément à cette situation : la perversion d'un système économique devenu totalement asocial !

Au niveau régional, notre Député Wallon, Bernard Wesphael :

- A introduit une proposition de résolution demandant une initiative rapide du Gouvernement concernant les délocalisations d'entreprises et la récupération des aides publiques régionales.
- A interpellé Monsieur Jean-claude Marcourt, Ministre de l'Economie et de l'Emploi sur InBev.

Au niveau fédéral, notre Députée Fédérale, Muriel Gerkens :

- Œuvre à l'élaboration d'une proposition de résolution qui s'élabore au parlement fédéral sur les mesures envisageables pour compléter les dispositions régionales et les contraintes contenues dans la loi Renault.

Les documents complets peuvent être obtenus sur simple demande auprès de la Régionale.

Eric Jadot & Marguerite Cloes

Une seconde fois pour les préparatifs du stand Place St-Paul avec la locale de Liège...



Le premier mai Place Saint-Paul

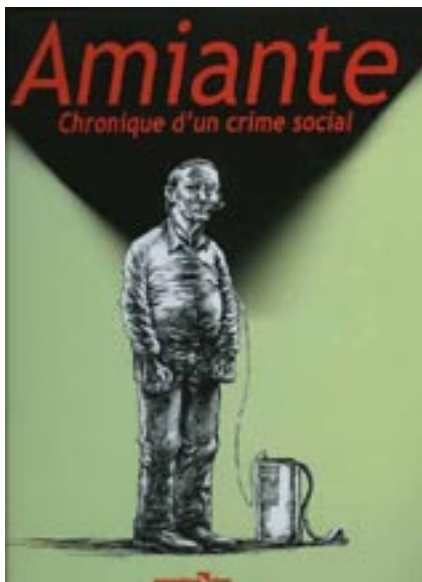


Le premier mai Place Saint-Paul



La veille réalisation de tortillas





Prix Tournesol 2006

Amiante : chronique d'un crime social



Depuis 3 ans, Ecolo participe aux délibérations du jury du Prix Tournesol, créé par les Verts français pour récompenser la « bande dessinée la plus écolo de l'année ».

Le Prix Tournesol 2006 est attribué à l'album « Amiante, chronique d'un crime social ». Il raconte la condition des victimes de l'amiante, ce poison dont les méfaits ont été niés par les industriels et les politiques (voir le porte-avions Clémenceau, bloc d'amiante flottant que Chirac voulait envoyer en Asie). On est touché aux tripes par les témoignages des victimes, et surpris d'apprendre tant de choses sur un sujet que, comme écologiste, on croyait connaître. Le journaliste Albert Drandov a effectué un travail de recherche rigoureux pour fournir les documents qui ont permis à l'éditeur Dikeuss (7° Choc) et aux 10 jeunes dessinateurs de nous faire découvrir l'histoire des travailleuses et des travailleurs qui ont payé de leur santé l'ignorance des dangers de l'amiante dans laquelle on les avait laissés... Un ton juste et vrai, pas donneur de leçon, un livre mobilisateur, à découvrir.

Où peut-on se procurer l'album ? Par courriel à l'éditeur au prix de 15 € (10% sont reversés à l'association des victimes de l'amiante).

Coordonnées sur le site de l'ANDEVA: <http://andeva.free.fr/infos/2005/09.htm#04>.

Il est également disponible via Brigitte Ernst : brigitte.ernst@teledisnet.be à partir du 15 mars.

Où peut-on avoir la liste des BD qui ont reçu le prix Tournesol depuis 10 ans ?

Un poster a été édité, vous pourrez le voir dans les locaux d'Ecolo.

Brigitte Ernst

Le Paradoxe du Choix



Comment une culture d'abondance nous éloigne progressivement de l'épanouissement.

Dans ce livre publié l'année dernière aux Etats-Unis (« The Paradox of Choice » - Ed. Harper Perennial), le sociologue américain Barry Schwarz nous expose sa théorie quant à la nature paradoxale du concept de choix.

Schwarz commence par expliquer qu'une société totalitaire dénuée de toute forme de choix serait invivable pour les individus qui la composent, et il reconnaît que lorsque le nombre de choix disponibles augmente, la diversité qui en découle permet aux individus d'augmenter leur sentiment d'autonomie, de liberté et de contrôle de leur propre existence.

Toutefois, si le nombre de choix augmente encore, Schwarz prétend que les aspects négatifs d'une trop grande diversité commencent à se faire sentir. Progressivement, le choix trop large n'est plus du tout libérateur mais devient carrément aliénant. Car dans une société où les choix se démultiplient, les individus ont tendance à développer comme priorité absolue la liberté et l'autodétermination... et donc à ne jamais vouloir rien perdre des options qui leurs sont ouvertes. Et le fait de s'accrocher systématiquement aux différents possibles suscite inmanquablement des sentiments de stress, d'anxiété, de culpabilité (« ai-je fait le bon choix ? ») et d'insatisfaction.

D'un essai quasi philosophique sur le concept de choix, Schwarz en arrive à développer une critique acerbe du modèle capitaliste de [sur-]consommation. En commençant par l'anecdote (la perte de 20 minutes d'existence afin de faire le meilleur choix possible parmi 40 marques de poudre à lessiver dans un supermarché), Schwarz nous conduit progressivement à une remise en cause globale des démocraties de marché.

Il nous montre, statistiques à l'appui, que la diversification exponentielle des biens de consommation n'entraîne aucune augmentation du bien-être, bien au contraire. Et Schwarz de nous rappeler que depuis les années soixante aux Etats-Unis, le taux de suicide des adolescents a triplé, tout comme le nombre de dépressions, que la population pénitentiaire a quintuplé et que le nombre de familles mono-parentales a été multiplié par six.... Autant d'indices qui n'indiquent pas exactement une augmentation de la qualité de vie.

D'une manière inattendue et provocatrice, Schwarz nous démontre avec brio que le mythe de l'abondance risque bien de faire passer les sociétés occidentales à côté de l'essentiel : l'épanouissement humain.

Eric Jadot

CALENDRIER ÉLECTORAL

Mois	Jour	Jour J moins ...	
Juin	6	124	Publication au moniteur des formulaires administratifs
	Fin	100	Publication des recommandations de la commission de contrôle des dépenses électorales
Juillet	8	92	Début de la période légale de campagne
	31	69	Date limite pour l'inscription des ressortissants UE et hors UE
	31	69	Date limite pour demander copie de la liste des électeurs
Août	1	68	la liste des électeurs est « arrêtée »
	22	47	Tirage au sort du numéro ; remise des propositions d'affiliation ; les montants maxima de dépense sont fixés (Ministère Intérieur)
Septembre	Début	37	Transmission par les communes des listes des électeurs (si demandées)
	9/10	29/28	Dépôt des listes des candidats
	14	24	Les listes sont arrêtées
	23	15	Dernière limite pour demander le droit de vote par procuration
	28	10	Déclaration de groupement (apparentement provincial)
Octobre	3	5	Signature des invitations aux témoins qui sont ensuite postées
	8	0	Elections

Congrès «Environnement - Santé» Dimanche 11 juin au Palace à Ath

«Ma commune, mon environnement, ma santé : le temps des responsabilités»

Infos précises bientôt sur www.ecolo.be

Plus d'info ?

Hubert Bedoret, Conseiller politique Ecolo

Espace Kegeljan, avenue de Marlagne 52 à 5000 Namur

Tél.: +32 (0)81.24.23.42 - Fax: +32 (0)81.22.90.70 - E-mail: hubert.bedoret@ecolo.be

Web: www.ecolo.be

The logo for the Ecolo political party, featuring the word "ecolo" in a stylized, lowercase font. The letters are green and have a slight 3D effect, with the 'e' and 'o' being larger and more prominent.

POLLS PROVINCIAUX

QUE DISENT LES STATUTS?



Art 141 des statuts :

De manière à assurer la représentativité des candidats désignés, les Assemblées locales, de district, ou régionales doivent compter un quorum d'au moins 5 membres en ordre de cotisation pour les Assemblées locales, 15 membres en ordre de cotisation pour les autres Assemblées et de 20 % des membres présents lors des désignations des candidats en place éligible pour l'établissement des listes pour les élections.

Lorsque ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée est convoquée. Si le quorum n'est toujours pas atteint, l'Assemblée établit la liste. Cette dernière est alors soumise à l'approbation de l'Assemblée englobante.

En ce qui concerne les élections provinciales, la liste des candidats en ordre utile, établie au niveau de chaque district, est présentée, pour approbation, aux autres districts du même arrondissement administratif. En cas de contestation non résolue par concertation, le niveau régional décide, d'urgence, en dernier ressort, dans une assemblée.

Lorsqu'une Assemblée de district compte moins de 15 membres, la liste des candidats est établie par l'Assemblée régionale, l'Assemblée du district concernée ayant un droit de veto sur les candidats domiciliés en dehors du district.

ET AUSSI QUELQUES EXPLICATIONS...

Comment se tiennent les polls ?

Les polls se tiennent en assemblée de district, territoire qui correspond à la circonscription électorale (comme la locale pour la liste communale ou la régionale pour la liste régionale et, depuis 2003, la province pour la liste «chambre»).

Qui est à même de juger les aptitudes des candidats ?

Le district ne se réunit qu'une fois tous les six ans pour le poll provincial. En dehors de cela, les deux niveaux de rencontre sont la locale et la régionale. Un candidat est donc aussi connu dans la régionale que dans le district (à l'exception de sa locale).

Pourquoi demander l'avis de tous les membres de la régionale pour chacun des districts?

Tout simplement parce que les élus des différents districts vont faire campagne en même temps puis siéger ensemble. Prenons un exemple : tous les districts dans leur coin et pour de bonnes raisons désignent TOUS un homme en tête de liste, il y a un problème. Il faut avoir une vue d'ensemble et pouvoir en discuter sérieusement. Le district a donc la possibilité d'entendre les reproches et, le cas échéant, proposer une autre liste de candidats.

En cas de difficulté, y a-t-il un arbitrage et si oui, à quel niveau se situe-t-il ?

C'est au niveau régional que les statuts d'ECOLO situent cet arbitrage.

Les statuts prévoient ainsi que les listes établies au niveau de chaque district sont présentées, pour approbation, aux autres districts du même arrondissement autrement dit à la régionale. En cas de contestation doit s'engager alors une concertation qui, si elle n'aboutit pas, débouche sur une assemblée régionale décisionnelle.

Polls provinciaux

Mardi 30 mai à 19h30 • Auberge de Jeunesse Simenon

25 ans de militance pour la Locale ECOLO à Herstal

Depuis 25 ans, ECOLO est présent à Herstal.

Dans une commune particulièrement agressée sur le plan social et environnemental, nos représentants sont présents au Conseil communal et au CPAS.

ECOLO Herstal sera lors des élections d'Octobre un des remparts contre la menace de l'extrême droite !

ECOLO Herstal se félicite également d'avoir compté dans ses rangs un Député régional et d'avoir "offert" des gars de valeur à la Régionale.

Alors le 25 Mars, c'est la fête !
Repas terroir et bio
Maître de bouche : La ferme de la Strijk

Au Menu

- Soupe courgettes et aneth
- Assiettes fromages (1er Herve bio, brebis au cynorrhodon, Conté)
- Charcuteries (jambon fumé à l'ancienne, pâtés, boudins)
- Tartes.

PAF : 10€

Boissons : vins, Bières, vodka, bio ; limonades, jus de pommes, café, thé issus du commerce équitable

Où ?

Ecole du Bellenay, rue Clawenne à Herstal à partir de 19 h
(vaste parking dans la cour)

Réservations souhaitées :

bernardvantulder@yahoo.fr - jacques.mascret@teledisnet.be

04/240 04 02

